

Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille

Le Conseiller Technique

CAB FB/FR - Me. D. 05-4471

Paris, le - 7 AVR. 2005

Monsieur le Président,

Au terme de pratiquement 12 mois de travail commun, dont je salue ici le caractère constructif, je souhaite ainsi que nous nous y étions engagés vous indiquer les points qui me paraissent aujourd'hui acquis et ceux qui nécessiteront une expertise complémentaire.

Je souhaitais rappeler les grands principes qui ont guidé notre réflexion commune

- assurer par l'intermédiaire de la nouvelle procédure d'autorisation un niveau de compétence équivalent à celui obtenu par les procédures habituelles afin d'assurer une réelle équivalence entre les deux modes de validation.
- mettre en conformité avec le droit européen, les procédures que nous allons mettre en place.

Dans cette optique nous nous sommes engagés sur

la pérennisation de la procédure NPA afin de régler progressivement le statut des médecins à diplôme hors Union Européenne actuellement en France. Ainsi nous souhaitons que cette procédure d'autorisation puisse avoir lieu chaque année.

l'ouverture de cette procédure à toutes les spécialités en 2006.

- l'ouverture d'un nombre de postes significatif, en tenant compte du nombre d'inscrits d'une part et des indications de la commission de la démographie médicale nouvellement installée par la loi, d'autre part.

l'augmentation du nombre de possibilités pour passer les épreuves, de deux à quatre.
Cette dernière disposition, nécessite des modifications législatives et réglementaires.

D'autres sujets sont encore en discussion : en particulier le souhait d'éviter dans le futur, le recrutement de médecins à diplôme hors Union Européenne dans des statuts précaires. Des contacts avec le ministère de l'Education Nationale sont pris dans ce sens, afin de vérifier par des procédures à mettre en place le niveau de connaissance et de formation de ces médecins.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Monsieur Jamil AMHIS
Président
Fédération des Praticiens de Santé
17 rue de la Bluterie
94370 SUCY EN BRIE



Francis Brunelle